

## L'historiographie française de l'éducation

Essai de cartographie de ses objets et de ses auteurs

*The French Historiography of Education. A Tentative Cartography of its Objects and Authors*

*Französische Erziehungsgeschichte – Versuch eines Überblicks über Autoren und Gegenstände*

*La historiografía francesa de la educación. Ensayo de cartografía de sus objetos y de sus autores*

Vincent Alamercury

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/histoire-education/563>

DOI : [10.4000/histoire-education.563](https://doi.org/10.4000/histoire-education.563)

ISSN : 2102-5452

### Éditeur

ENS Éditions

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2008

Pagination : 97-116

ISBN : 978-2-7342-1113-6

ISSN : 0221-6280

### Référence électronique

Vincent Alamercury, « L'historiographie française de l'éducation », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 117 | 2008, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-education/563> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoire-education.563>

---

# **L'historiographie française de l'éducation**

## *Essai de cartographie de ses objets et de ses auteurs*

Vincent ALAMERCERY

---

Il est plus d'une demeure dans la maison de Clio, quand elle s'intéresse à l'éducation. L'histoire des institutions, des idées, des populations enseignantes et enseignées, comme celle des contenus de l'enseignement, peut faire l'objet d'approches générales s'inscrivant dans un cadre national, parfois international ou comparatif : c'est particulièrement le cas pour les périodes postérieures à la Révolution et l'Empire, pendant lesquelles furent jetées les bases d'un système éducatif centralisé au niveau national.

Mais nombre de recherches se mènent à des niveaux géographiquement plus restreints : circonscriptions administratives de l'Ancien ou du nouveau Régime (provinces, évêchés, départements...), communautés urbaines ou villageoises, établissements scolaires de tous les niveaux, des écoles aux universités ou aux grands établissements... Les problématiques qui sous-tendent ces recherches – et les publications auxquelles elles donnent lieu – peuvent être proches de celles des approches générales ou nationales, le cadre de l'observation étant, seul, plus limité. Elles peuvent aussi intégrer des dimensions originales, portant sur les caractères spécifiques des politiques et des réalités scolaires locales ou régionales. Elles fournissent également une matière privilégiée aux travaux d'érudits locaux, animés du souci d'entretenir la mémoire de leur région, de leur ville ou de l'établissement scolaire qu'ils ont fréquenté.

L'ancrage géographique de l'historiographie de l'éducation résulte donc d'une pluralité de facteurs, dont les uns tiennent à la logique des objets étudiés, d'autres

aux motivations des chercheurs, dans la diversité de leur statut – d’universitaires ou d’érudits –, d’autres, enfin, aux grands paradigmes de la recherche historique et à ses évolutions, qu’ils peuvent contribuer à mettre en lumière. Il est donc intéressant d’observer et d’analyser cet ancrage géographique de la production historique et de comprendre la diversité des intérêts qui s’y révèlent.

À cet effet, un outil d’analyse est à la disposition des historiens de l’éducation intéressés par une réflexion sur les conditions mêmes dans lesquelles s’écrit, collectivement, cette histoire. Il s’agit de la *Bibliographie d’histoire de l’éducation française* qui a fait l’objet, depuis 1979, d’un numéro double annuel de la revue *Histoire de l’éducation* et qui est disponible, depuis le 7 décembre 2005, sur le site Internet du Service d’histoire de l’éducation<sup>1</sup>.

## 1 – Corpus et données

La base en ligne contient, au 15 janvier 2008, 8289 notices bibliographiques<sup>2</sup>, dont 7519 pour les années 1998 à 2004 retenues pour cette étude. Pour mémoire, les bilans précédents<sup>3</sup> comptaient respectivement 6598 et 10793 notices, sur une période de cinq ans seulement. Il faut préciser que depuis 2001 (publications de l’année 1998), une sélection plus stricte des références a permis de réduire l’augmentation tendancielle de leur nombre.

Chaque fois que possible, la notice bibliographique reçoit une indexation géographique. Celle-ci peut contenir au maximum cinq items différents<sup>4</sup>. Nous

---

1 <http://www.inrp.fr/she/bhef/>

2 Elles correspondent aux titres parus au cours des années 1998 à 2004, y compris les « suppléments des années antérieures », et à une partie des titres parus pendant les années 2005 à 2007. En raison du succès rencontré par les nouvelles possibilités qu’offre au chercheur la version en ligne, l’édition 2006 a été la dernière à être proposée sur un support papier. La Bibliographie n’existe maintenant plus que dans sa version virtuelle, mais néanmoins vivante : ajout de nouvelles fiches et corrections sont pratiqués régulièrement et maintiennent la base constamment à jour.

3 Deux bilans complets, qui portaient sur tous les aspects de la Bibliographie, ont précédemment été proposés, l’un par Martine Sonnet en 1985 (« Cinq années de *Bibliographie d’histoire de l’éducation française*, 1976-1980. Repères pour un bilan historiographique », *Histoire de l’éducation*, n° 26, mai 1985, p. 17-37), l’autre par Isabelle Havelange en 2002 (« Vingt ans de *Bibliographie d’histoire de l’éducation française* (1979-1998) », *Histoire de l’éducation*, n° 93, janvier 2002, p. 59-89).

4 Ce qui explique que le total des indications « France » et des indications « étranger » soit supérieur au nombre de notices comportant une ou plusieurs indications géographiques.

appellerons « indication<sup>5</sup> » cet item de base. Pour simplifier, l'échelon communal n'a pas été retenu. Ainsi, dans le cas d'une notice comportant une ou plusieurs indications de commune, seule l'indication du département a été retenue.

Le tableau 1 propose un récapitulatif du corpus étudié :

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Total
Nombre total de notices	1 345	1 202	1 244	1 042	1 076	905	705	7 519
Nombre de notices comportant une ou plusieurs indications géographiques	485	472	537	396	425	331	294	2 940
	36,1%	39,3%	43,2%	38,0%	39,5%	36,6%	41,7%	39,1%
Nombre d'indications géographiques « France »	448	442	494	344	383	289	252	2 652
	87,0%	86,0%	83,9%	79,1%	80,3%	71,4%	75,4%	81,1%
Nombre d'indications géographiques « étranger »	67	72	95	91	94	116	82	617
	13,0%	14,0%	16,1%	20,9%	19,7%	28,6%	24,6%	18,9%
Total du nombre d'indications géographiques	515	514	589	435	477	405	334	3269
Nombre moyen d'indications géographiques par notice	1,06	1,09	1,10	1,10	1,12	1,22	1,14	1,11

Tableau 1 : Nombre de notices et d'indications géographiques<sup>6</sup>

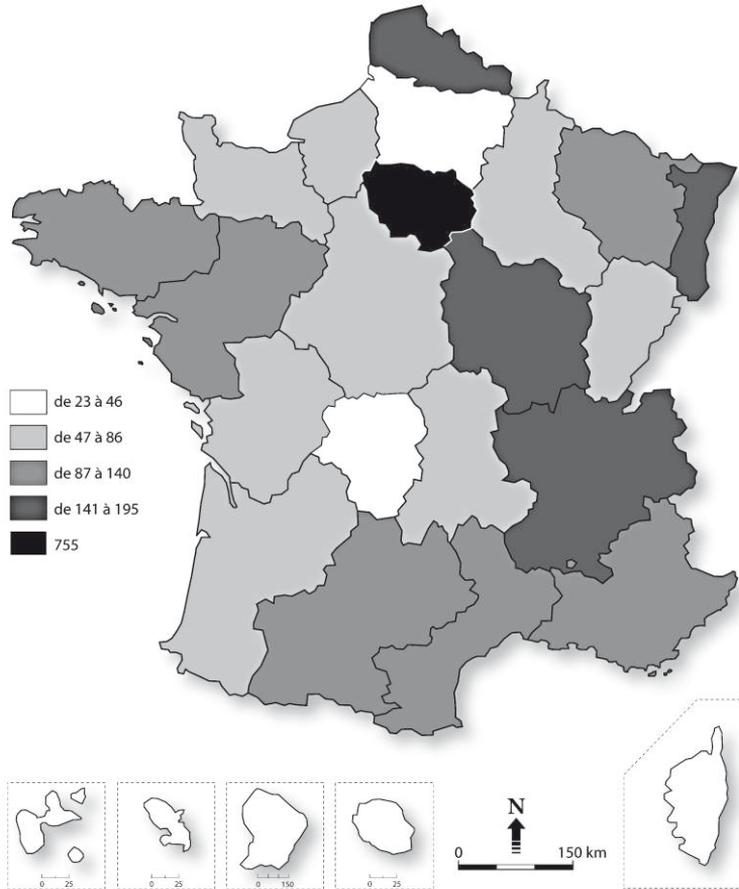
Sur la période concernée, 40 % en moyenne des références sont indexées, soit 2 940 notices. Le reste concerne des études non localisées ou portant sur l'ensemble du territoire français : biographies, études générales sur le système éducatif français, sur le personnel scolaire ou administratif, sur l'enseignement d'une discipline, etc.

Chaque notice indexée comportant en moyenne 1,1 indication, le corpus étudié comprend donc un total de 3269 indications, dont plus de 80 % concernent le

5 Une indication peut prendre les formes suivantes : - pour la France : « Commune (département ou collectivité d'outre-mer) » ; « Département » ; « Collectivité d'outre-mer » ; « Région administrative » ; « Région historique » ; - pour l'étranger : « Commune, circonscription administrative ou région historique (pays) » ; « Pays » ; « Continent ».  
Chaque indication peut éventuellement être suivie du nom d'une institution ou d'un établissement d'enseignement.

6 La diminution importante du nombre de notices à partir de 2001 s'explique par le mode même de constitution de la *Bibliographie* : certaines références peuvent échapper à la vigilance du bibliographe mais sont, le plus souvent, intégrées quelques années plus tard. Les données de cette étude sont arrêtées au 15 janvier 2008.

territoire français métropolitain et d'outre-mer dans ses limites actuelles. Quatre cartes ont été réalisées à partir de ces données<sup>7</sup>.



Carte 1 : Nombre d'indications géographiques par région

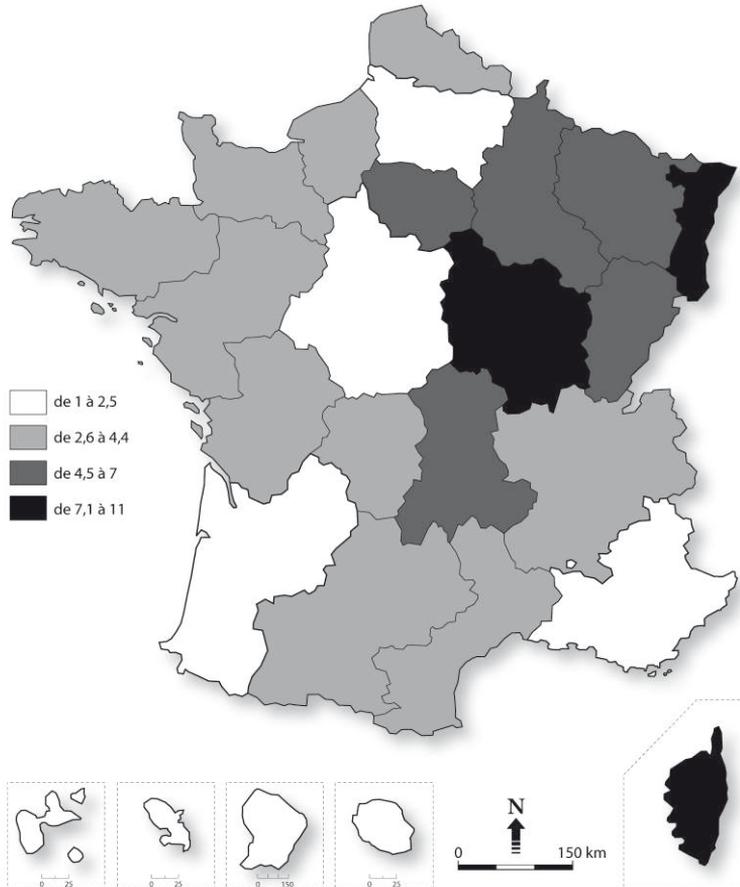
Cette première carte montre, à l'échelon régional<sup>8</sup>, la répartition cumulative des indications. Elle permet d'avoir une vue d'ensemble rapide de la géographie des travaux en histoire de l'éducation. Les valeurs sont réparties en quatre intervalles autour de la moyenne<sup>9</sup>, plus un maximum pour la région Île-de-France. Douze

7 Je tiens à remercier ici Rémi Scoccimarro, docteur en géographie, qui m'a initié à la cartographie assistée par ordinateur et sans qui je n'aurais pas pu réaliser les quatre cartes de cette étude.

8 Les quatre DOM sont considérés comme faisant partie d'une région unique. Les COM ne sont pas représentés ; ils cumulent 6 indications géographiques pour la période.

9 La moyenne des indications par région est de 86, hors Île-de-France et COM.

régions sont en dessous de la moyenne, onze au dessus. On perçoit au premier coup d'œil la domination écrasante de la région Île-de-France. On note aussi l'existence d'une sorte de « diagonale du vide » allant de la région Aquitaine à la région Champagne-Ardennes, qui toutefois engloberait la Normandie, contrairement à celle qu'ont repérée les démographes.



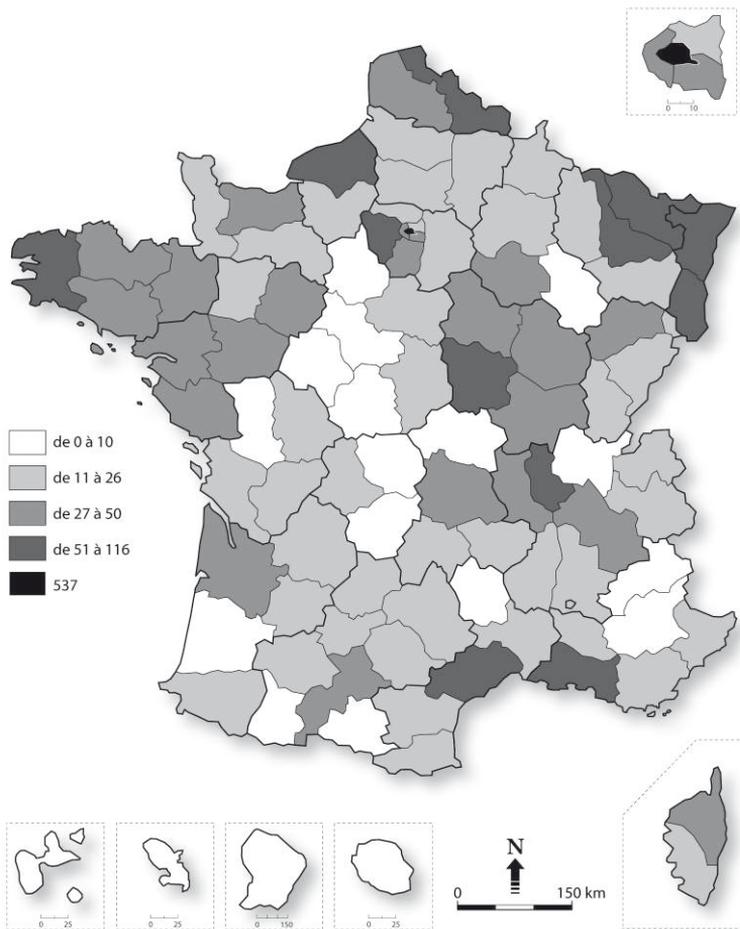
Carte 2 : Nombre d'indications géographiques par centaine de milliers d'habitants et par région

La deuxième carte montre, toujours à l'échelon régional<sup>10</sup>, le nombre d'indications par centaines de milliers d'habitants<sup>11</sup>. Elle permet de faire apparaître une

<sup>10</sup> Même remarque que pour la carte 1.

<sup>11</sup> Population sans doubles comptes 1999 : [http://www.insee.fr/fr/ffc/pop\\_legale/reg.asp](http://www.insee.fr/fr/ffc/pop_legale/reg.asp)

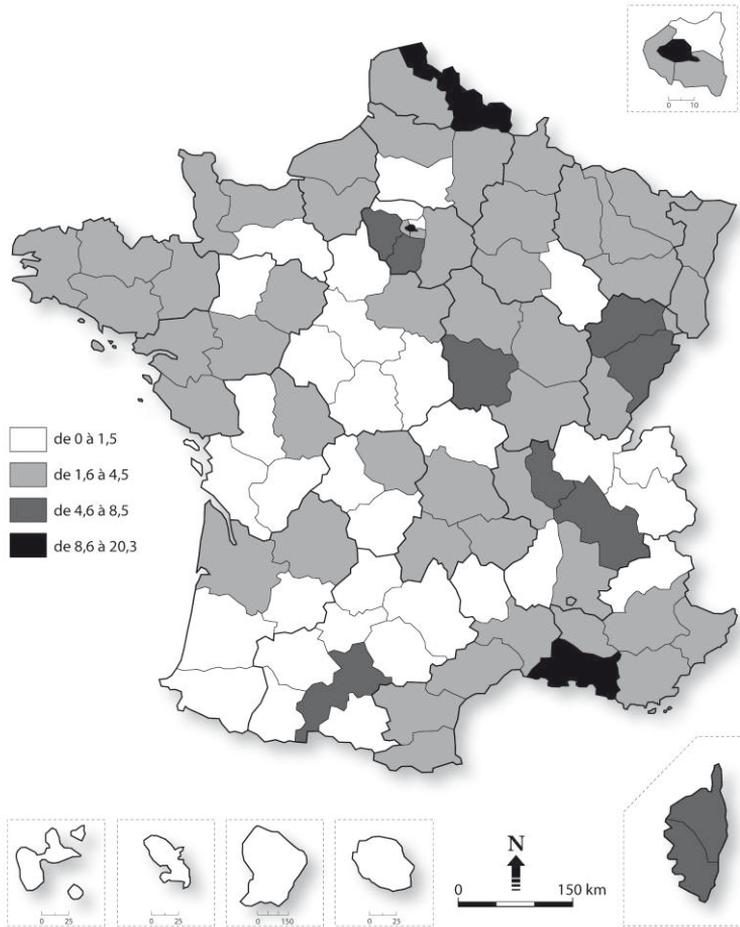
éventuelle adéquation entre le nombre de travaux sur une région et sa population. Les valeurs sont réparties en quatre intervalles autour de la moyenne<sup>12</sup>. Quatorze régions sont en dessous de la moyenne, huit au dessus. On notera que cette carte ne se superpose pas exactement à la précédente : par exemple, la région Île-de-France, dont le nombre de travaux d'histoire de l'éducation dépasse de très loin celui des autres régions en valeur absolue, n'est pourtant pas la mieux placée en ce qui concerne le nombre d'indications par rapport à sa population ; inversement, le Limousin, où le nombre de travaux apparaît réduit sur la carte n° 1, n'est pas parmi les régions où le nombre de travaux par habitant est le plus bas.



Carte 3 : Nombre d'indications géographiques par département

12 La moyenne des indications par centaine de milliers d'habitants et par région est de 4,4, Île-de-France comprise.

La troisième carte permet d'observer, à l'échelon départemental cette fois, la répartition cumulative des indications. Les valeurs sont réparties en quatre intervalles autour de la moyenne<sup>13</sup>, plus un maximum pour la ville-département de Paris. Soixante-quatre départements sont en dessous de la moyenne, trente-six au dessus. Cette carte permet une localisation plus fine des travaux d'histoire de l'éducation, en faisant apparaître des nuances à l'intérieur de chaque région.



Carte 4 : Écarts types des indications géographiques par département

13 La moyenne des indications par département est de 26, hors Paris.

Enfin, la quatrième carte montre, toujours à l'échelon départemental, l'écart type empirique<sup>14</sup> des indications : elle permet de rendre compte de l'éventuelle variation du nombre d'indications d'une année sur l'autre. Par exemple, une valeur de 4 indique une variation annuelle moyenne de plus ou moins 4 indications entre 1998 et 2004. On peut ainsi faire apparaître les exceptions tenant à la publication, à une date donnée, d'un ouvrage contenant de nombreuses indications géographiques dans un département où la production en histoire de l'éducation est habituellement moins fournie.

## 2 - Régions et départements français

Sans surprise, et comme dans les bilans précédents, l'Île-de-France (755 indications) et surtout Paris (537) sont sur-représentés dans la production en histoire de l'éducation. Cela tient à la double concentration parisienne des établissements objets et producteurs d'histoire : Paris *intra muros* compte huit universités et de nombreuses grandes écoles et établissements d'enseignement supérieur ; le reste de la région Île-de-France compte neuf universités, plusieurs grandes écoles et de nombreux établissements d'enseignement supérieur.

Les travaux suscités par Paris sont issus pour une petite moitié d'articles de revues, en très grande majorité universitaires, pour un bon tiers d'articles d'ouvrages collectifs, le reste de monographies et, enfin, de thèses<sup>15</sup>. Ces proportions sont voisines de la répartition de l'ensemble des 7519 références bibliographiques de la période<sup>16</sup>. On note quelques rares articles de revues de sociétés savantes : *Vaugirard-Grenelle. Bulletin de la Société historique et archéologique du XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris* a publié sept articles sur l'histoire de l'éducation parisienne. En revanche, le reste de l'Île-de-France intéresse beaucoup moins les chercheurs en histoire de l'éducation. Le nombre d'indications des autres départements est dans la moyenne nationale, plutôt bas pour le Val-d'Oise, moyen pour les Hauts-

---

14 Estimation de la dispersion chronologique autour de la moyenne du nombre d'indications géographiques, définie par la formule :

$$s = \sqrt{\frac{1}{n} \sum_{i=1}^n (x_i - \bar{x})^2}$$

15 43,8 % d'articles de revues, 37,5 % d'articles d'ouvrages collectifs, 18,9 % de monographies, 3,9 % de thèses.

16 Les 7519 notices se répartissent ainsi : 48 % d'articles de revues, 34,2 % d'articles d'ouvrages collectifs, 16,5 % de monographies et 1,3 % de thèses.

de-Seine et le Val-de-Marne, plutôt élevé pour les Yvelines, dont les différents établissements de Saint-Cyr-l'École à travers l'histoire font l'objet de nombreuses études. Le cas de l'Essonne est un peu particulier : 18 de ses 41 indications proviennent d'un seul ouvrage collectif<sup>17</sup>. Mis à part ce dernier exemple, la production est assez stable pour l'ensemble des départements franciliens, le fort écart type parisien (20,3) s'expliquant par le nombre élevé des références.

Les régions les plus étudiées sont ensuite la région Rhône-Alpes (195 indications pour 8 départements), l'Alsace (156 pour 2), la Bourgogne (156 pour 4), le Nord-Pas-de-Calais (155 pour 2), les Pays de la Loire (134 pour 5), la Lorraine (118 pour 4) et la Bretagne (98 pour 4). Dans les autres régions, les départements les plus étudiés sont la Seine-Maritime (55 indications), les Bouches-du-Rhône (55), l'Hérault (51), la Haute-Garonne (44), la Gironde (37), l'Aube (30) et le Puy-de-Dôme (30)<sup>18</sup>. Ces régions et ces départements (sauf l'Aube) possèdent tous une ou plusieurs universités mais ce facteur, bien qu'important, n'est pas le seul déterminant. Les études d'histoire de l'éducation sont souvent publiées dans des revues ou des ouvrages édités par des sociétés savantes ou des sociétés d'histoire locale.

Le cas le plus frappant est celui de l'Alsace : près de 40 % des notices proviennent de vingt-deux revues différentes de sociétés d'histoire<sup>19</sup>. D'après la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, la région compterait plus d'une centaine d'associations qui se consacrent à l'étude de son histoire<sup>20</sup>. Cette situation se retrouve en Lorraine, et notamment dans le département de la Moselle (58 indications), qui, avec les départements alsaciens, a été annexé par l'Allemagne entre 1871 et 1919. Les publications universitaires ne sont pas en reste : douze références, par exemple, proviennent de la revue *Chantiers historiques en Alsace*, publiée par les Presses universitaires de Strasbourg, qui présente une fois par an, sous forme d'articles, les résultats du travail des jeunes chercheurs en histoire des universités Marc-Bloch (Strasbourg) et de Haute-Alsace (Mulhouse-Colmar). Les sujets abordés sont cependant assez différents suivant le support : les articles des revues

17 Marianne Chardine, Raymonde Autier-Lejosne (dir.), *L'Essonne au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, t. 1 : *Enfances*, Ris-Orangis, Comité de recherches historiques sur les Révolutions en Essonne, 1999 (« 1848 en Essonne »).

18 On retrouve dans ce classement les départements qui faisaient déjà l'objet du plus grand nombre d'études entre 1991 et 1995 : dans l'ordre, le Nord, le Bas-Rhin, le Rhône, l'Hérault, la Gironde, les Bouches-du-Rhône et la Haute-Garonne.

19 Notons, par exemple, *Pays d'Alsace* (Saverne) avec 10 références, l'*Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de Dambach-la-Ville, Barr, Obernai* (Barr) et l'*Annuaire des 4 sociétés d'histoire de la Vallée de la Weiss* (Ammerschwihir), avec chacune 6 références. Cette importance des revues de sociétés d'histoire alsaciennes est visible aussi dans la répartition des travaux suscités par cette région : plus des deux tiers d'entre eux sont issus d'articles de revues.

20 Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace : <http://www.alsace-histoire.org/>

de sociétés savantes s'intéressent avant tout aux institutions scolaires, tandis que les revues ou ouvrages universitaires portent davantage sur les autres aspects de l'histoire de l'éducation (statut scolaire, bilinguisme, éducation religieuse, enfance et jeunesse, etc.). Enfin, ce double dynamisme des revues de sociétés savantes et universitaires explique la régularité des publications d'histoire de l'éducation en Alsace et le nombre important d'indications rapportées à la population : 9 indications pour 100 000 habitants, soit deux fois plus que la moyenne nationale.

On retrouve plus ou moins la situation alsacienne dans d'autres régions et départements figurant parmi les plus étudiés, l'Alsace faisant figure de « modèle ». La région dont la situation est la plus proche serait, outre la Lorraine, les Pays de la Loire : 18 revues non universitaires différentes rassemblent plus de 40 % des références de la région<sup>21</sup>. Ce taux est de 37 % en Gironde, pour 6 revues, et varie entre 20 et 30 % pour la Bourgogne (30 % pour 21 revues), la région Rhône-Alpes (25 % pour 24) et la Bretagne (20 % pour 10). En Bourgogne, 25 % des notices proviennent d'une seule revue, les *Cahiers nivernais d'histoire de l'éducation*, publiée à Nevers par les Amis du Musée nivernais de l'éducation. Rapporté au département de la Nièvre, ce pourcentage monte à 55 %. Toujours à Nevers, en 1999, le neuvième colloque de l'Association bourguignonne des sociétés savantes a eu pour thème « L'histoire de l'enseignement »<sup>22</sup>. La vitalité du musée permet à cette région, pourtant un peu moins peuplée que l'Alsace, de dépasser légèrement cette dernière en nombre d'indications rapportées à la population : 9,7. Une situation analogue existe dans le département de l'Aube, de la région voisine de Champagne-Ardenne, où 87 % des 30 notices proviennent de la revue *Les Cahiers aubois d'histoire de l'éducation*, publiée à Troyes par l'Association des Amis du Musée d'histoire de l'éducation. Dans ce département, comme dans celui de la Nièvre, l'absence d'université est compensée, pour la recherche en histoire de l'éducation, par deux structures associatives dynamiques.

En Rhône-Alpes, en Bretagne, et surtout dans la région Nord-Pas-de-Calais, le poids des sociétés savantes est moindre et celui des universités plus important. Vue sur les différentes cartes, la région Rhône-Alpes ressemble à un *patchwork*. D'un côté, des départements universitaires et urbains comme le Rhône (72 indications) et l'Isère (41), assez bien étudiés, et de l'autre des départements ruraux

---

21 Notamment le *Cahier fléchois* (La Flèche), avec 11 références, la plupart sur le collège puis prytanée militaire de La Flèche, et *L'Oribus* (Laval), 11 références également.

22 Les actes de ce colloque ont été publiés sous le titre *Histoire de l'enseignement. Actes du neuvième colloque de l'Association bourguignonne des sociétés savantes, organisé à Nevers les 2-3 octobre 1999*, Dijon, Association bourguignonne des sociétés savantes, 2001.

et peu étudiés. Seule la Loire (27 indications), qui possède une université, et l'Ardèche (26), département rural mais disposant d'une société d'histoire éditant la revue *Mémoires d'Ardèche, temps présent* (9 indications), ont suscité un peu plus d'attention. Mais, rapporté à la population, le nombre de travaux en histoire de l'éducation y est en dessous de la moyenne nationale, et il est étonnant de voir que Lyon et le Rhône ne suscitent pas plus d'intérêt. Ce département était le troisième sur la liste des départements les plus étudiés, derrière le Nord et le Bas-Rhin, entre 1991 et 1995. Cette sous-représentation durant les années 1998-2004 n'est sans doute que temporaire et semble liée à la cessation de parution de deux revues universitaires en 1999 et 2001, le *Bulletin du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale* et les *Cahiers d'histoire*, et à la restructuration récente de la recherche historique dans la région<sup>23</sup>.

Dans le Nord-Pas-de-Calais, la faiblesse des sociétés savantes (8 % des références, pour 16 revues) est compensée par la vitalité des publications universitaires, revues et ouvrages, en histoire de l'éducation. Par exemple, la *Revue du Nord*, publiée par les universités de sciences humaines du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie, ouvre souvent ses pages à des articles d'histoire de l'éducation. Elle a notamment publié en 2003, en collaboration avec le Service d'histoire de l'éducation de l'INRP, un ouvrage sur la formation professionnelle et l'apprentissage dont le tiers des 21 références concernent le Nord-Pas-de-Calais<sup>24</sup>. Le dynamisme de la recherche en histoire de l'éducation dans cette région se retrouve aussi dans les structures de recherche, notamment dans l'Institut de recherches historiques du Septentrion<sup>25</sup>. Celui-ci est à l'origine en 1998, sous l'ancien nom de Centre d'histoire de l'Europe du Nord-Ouest, d'un colloque sur l'histoire de l'université de Lille dont les treize contributions ont été publiées en 2000<sup>26</sup>. Cependant, contrairement à ce qui se passe en Alsace, le nombre d'indications du Nord-Pas-de-Calais est assez irrégulier d'une année sur l'autre : s'il est de 40 en 2000, il n'est plus que de

23 Le Laboratoire de recherches historiques Rhône-Alpes, nouvelle unité mixte de recherche, a été créé en 2003 par le regroupement des laboratoires d'histoire moderne et contemporaine de la région. Il abrite notamment une équipe s'intéressant à l'histoire de l'éducation des filles et édite une collection d'ouvrages, « Cahiers Pierre Léon », qui fait suite à l'ancienne revue.

24 Gérard Bodé, Philippe Marchand (dir.), *Formation professionnelle et apprentissage, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Actes du colloque international L'histoire de la formation technique et professionnelle en Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, Villeneuve-d'Ascq, 18-20 janvier 2001*, Lille/Paris, Revue du Nord/INRP, 2003.

25 IRHIS, UMR CNRS-Université Charles-de-Gaulle-Lille 3.

26 Robert Vandenbussche (dir.), *1896-1996 : cent ans d'université lilloise. Actes du colloque organisé à Lille, les 6 et 7 décembre 1998*, Lille, Centre d'histoire de l'Europe du Nord-Ouest/Université Charles-de-Gaulle Lille 3, 2000.

10 en 2002. Il est en effet plus facile de publier chaque année des articles sur les écoles primaires d'un canton rural que de nouveaux actes de colloques nationaux. Ainsi, le profil de la région se rapprocherait, toutes proportions gardées, davantage de celui de Paris, notamment dans la répartition des travaux suscités : une moitié d'articles de revues, un bon tiers d'articles d'ouvrages collectifs, le reste consistant en monographies et en quelques rares thèses<sup>27</sup>.

On retrouve un profil similaire pour la Bretagne. La plus grande régularité dans le nombre d'indications d'une année sur l'autre s'explique par un intérêt plus vif des sociétés savantes locales pour l'histoire de l'éducation, ainsi que par l'existence du Musée de l'école rurale en Bretagne de Trégarvan (Finistère). Celui-ci édite régulièrement des ouvrages richement illustrés. Les dynamiques Presses universitaires de Rennes et leur collection « Histoire » publient aussi des ouvrages ayant pour thèmes, entre autres, les différents aspects de l'éducation en France, en particulier en Bretagne et dans le grand Ouest<sup>28</sup>.

En dehors de ces régions, trois départements ont suscité, entre 1998 et 2004, un certain intérêt de la part des chercheurs en histoire de l'éducation : la Seine-Maritime, l'Hérault et les Bouches-du-Rhône.

Les deux premiers ont en commun de posséder, dans leurs IUFM, une revue accueillant des études historiques, *Trames* à Rouen et *Tréma* à Montpellier. Durant la période, *Trames* a publié 28 articles d'histoire de l'éducation, dont 9 concernent la Seine-Maritime, soit 16 % des indications du département<sup>29</sup>. Bien que certains articles soient issus d'une collaboration avec le Musée national de l'Éducation installé à Rouen depuis 1980<sup>30</sup>, ce dernier ne semble pas jouer un rôle important dans la production de travaux en histoire de l'éducation, que ce soit à l'échelle locale ou à l'échelle nationale, contrairement aux musées de Nevers ou de Troyes. À Montpellier, la revue *Tréma* a publié 13 articles, dont un seul a cependant concerné le département de l'Hérault. En effet, ses numéros sont thématiques et accueillent plutôt des études nationales<sup>31</sup>. Néanmoins, une particularité du département suscite de nombreuses études : l'université de Montpellier et parti-

---

27 53,5 % d'articles de revues, 37,1 % d'articles d'ouvrages collectifs, 8,2 % de monographies, 1,3 % de thèses.

28 Notons par exemple la publication de la thèse d'Annick Tillier, *Des Criminelles au village. Femmes infanticides en Bretagne (1825-1865)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001 (Histoire) ; ou bien, dans le département voisin de Loire-Atlantique, Gérard Emptoz (dir.), *Histoire de l'université de Nantes (1460-1993)*, Rennes/Nantes, Presses universitaires de Rennes/Université de Nantes, 2002.

29 Signalons aussi la revue *Penser l'éducation*, du laboratoire CIVIIC de l'université de Rouen, qui publie des travaux d'histoire de l'éducation (notamment d'histoire des idées), mais sans ancrage géographique précis.

30 Le musée est géré par l'INRP.

31 Par exemple : Histoire, éducation, innovation, *Tréma*, n° 22, septembre 2003.

culièrement sa faculté de médecine. Celle-ci a notamment été l'objet d'un colloque en 2001, dont les actes ont été publiés en 2004<sup>32</sup>.

Enfin, le département des Bouches-du-Rhône est fort de 55 indications. Mais, comme nous le montre la carte des écarts types, ce bon résultat cache une forte irrégularité. En effet, un ouvrage collectif, *Marseille, 2600 ans de découvertes scientifiques, des origines au milieu du XX<sup>e</sup> siècle*, et un dossier de la revue *Marseille*, publiés tous deux en 2002<sup>33</sup>, regroupent 36 % des indications du département, alors qu'aucune étude n'a eu pour cadre les Bouches-du-Rhône en 2001. Cette situation s'explique en partie par la faiblesse de l'intérêt des sociétés savantes locales pour l'histoire de l'éducation (trois revues ont publié cinq études en tout) dans un département pourtant plus peuplé que la région Alsace, et peut-être par l'absence de chercheurs en histoire de l'éducation dans les universités provençales<sup>34</sup>. La situation est assez semblable en Haute-Garonne, où 20 % des 44 indications proviennent d'un seul ouvrage, *Les Origines des centres de formation de personnels sociaux et éducatifs à Toulouse (1938-1964)*<sup>35</sup>, publié en 2000, alors que l'année 2002 n'en compte qu'une seule.

Les régions les moins étudiées sont le Centre (53 indications), la Picardie (42), le Limousin (31), la Corse (28), les départements d'outre-mer (23) et les collectivités d'outre-mer (6). En France métropolitaine, seul le département de l'Ariège ne comptabilise aucune référence en sept ans, alors qu'il en comptait 6 durant la période 1991-1995. Au contraire, le département des Alpes-de-Haute-Provence, qui n'avait compté qu'une seule référence lors de la dernière étude, comptabilise cette fois 10 indications. En France d'outre-mer, Saint-Pierre-et-Miquelon et Mayotte n'ont suscité aucune étude en histoire de l'éducation.

La position de la région Centre est assez particulière : avec 2,4 millions d'habitants, quatre pôles urbains et deux universités, on aurait pu s'attendre à ce qu'elle suscite davantage de travaux. Or, avec 53 indications au total, la région ne parvient même pas à la hauteur du département voisin de la Nièvre, qui en compte 69. La

32 Daniel Le Blévec (dir.), *L'Université de médecine de Montpellier et son rayonnement (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles). Actes du colloque de Montpellier (Université Paul-Valéry-Montpellier III), 17-19 mai 2001*, Turnhout, Brepols, 2004 (De diversis artibus).

33 Georges J. Aillaud, Yvon Georgelin, Henri Tachoire (dir.), *Marseille, 2600 ans de découvertes scientifiques, des origines au milieu du XX<sup>e</sup> siècle*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 3 t. (notamment les tomes 2, *Vers la création de la faculté des sciences*, et 3, *Découvreurs et découvertes*) ; et *Marseille*, n° 197, mars 2002, dossier sur l'histoire de l'académie de Marseille.

34 On compte, pour la période, sept articles traitant de l'histoire de l'éducation dans les Bouches-du-Rhône dans la revue universitaire *Provence historique*.

35 Maurice Capul, Patrick Menchi, Joseph Bordron (dir.), *Les Origines des centres de formation de personnels sociaux et éducatifs à Toulouse (1938-1964)*, Ramonville Saint-Agne, Érès, 2000.

forte influence de Paris dans le nord de la région permet sans doute d'expliquer une partie de cette situation. La production se concentre d'ailleurs, pour une bonne moitié, dans les départements du Cher (avec des travaux sur l'université disparue de Bourges et des études locales publiées dans les *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*) et du Loiret (avec principalement des travaux sur l'université d'Orléans). La situation est finalement assez proche en Picardie, où le sud de la région est sous la sphère d'influence parisienne. Les productions de l'université de Picardie, d'installation récente, notamment la revue *Carrefours de l'éducation*<sup>36</sup>, et quelques revues d'histoire locales ne permettent pas à la région de rattraper son retard. Notons ici aussi le cas étonnant des Alpes-Maritimes. Ce département d'un million d'habitants, siège d'une grande université, ne compte que 15 indications en sept ans, soit à peine plus que l'Aveyron. Moins étonnant, les régions du Limousin et de la Corse, rurales, faiblement peuplées et ne disposant chacune que d'une petite université, ferment la marche en France métropolitaine. Cependant, alors que la production de travaux est assez constante dans le Limousin, soutenue par quelques revues de sociétés d'histoire<sup>37</sup>, celle de la Corse est irrégulière : un ouvrage, *Histoire de l'école en Corse*<sup>38</sup>, publié en 2003, rassemble la moitié des indications de la période.

Enfin, les départements et collectivités d'outre-mer sont les régions les moins étudiées par les chercheurs. L'ancienneté des rattachements des DOM à la France, le multiculturalisme et la jeunesse de leurs populations, ou plus concrètement la présence d'une assez bonne couverture universitaire, pourraient y être des stimulants pour la recherche en histoire de l'éducation.

### 3 - À l'étranger

La *Bibliographie d'histoire de l'éducation française* recense toutes les publications ayant trait à l'histoire de l'éducation en France, dans ses frontières actuelles, mais aussi dans tous les territoires qui ont pu être français à une période donnée. De plus, elle recense aussi les travaux historiques traitant de l'enseignement du français à l'étranger, de l'influence française en matière d'éducation ou de l'in-

---

36 Éditée par le Centre universitaire de recherche en sciences de l'éducation et psychologie, cette revue publie régulièrement des articles en histoire de l'éducation, mais n'a pas vocation à publier des études régionales.

37 45 % des notices proviennent de cinq revues, dont *Lemouzi* et le *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, toutes deux publiées à Tulle.

38 Jacques Fusina (dir.), *Histoire de l'école en Corse*, Ajaccio, Albania, 2003 (Bibliothèque d'histoire de la Corse).

fluence d'un pays étranger sur l'éducation française, de l'histoire de l'éducation comparée ou des institutions françaises à l'étranger<sup>39</sup>. L'index géographique est donc riche de 617 indications non françaises, réparties ainsi :

PAYS/CONTINENT	1998-2004	PAYS/CONTINENT	1998-2004	PAYS/CONTINENT	1998-2004
Algérie	65	Paraguay	1	Finlande	2
Bénin	2	Venezuela	1	Grèce	14
Burkina Faso	1	Amérique du Sud seule	0	Italie	63
Cameroun	1	Amérique du Sud total	17	Irlande	1
Égypte	3			Lituanie	1
Madagascar	7	Cambodge	12	Luxembourg	2
Mali	1	Chine	4	Malte	3
Maroc	11	Inde	1	Norvège	2
Niger	1	Iran	5	Pays-Bas	8
Nigeria	1	Israël	2	Pologne	7
Sénégal	9	Japon	2	Portugal	9
Tchad	1	Laos	10	Roumanie	3
Togo	2	Liban	1	Royaume-Uni	32
Tunisie	12	Syrie	3	Russie	9
Afrique seule	32	Thaïlande	2	Serbie	2
Afrique total	149	Turquie	5	Suède	7
		Vietnam	19	Suisse	8
Canada	27	Asie seule	0	Tchéquie	1
États-Unis d'Amérique	17	Asie total	66	Vatican	0
Haïti	2			Europe seule	0
Mexique	3	Allemagne	80	Europe total	332
Amérique du Nord seule	0	Autriche	3		
Amérique du Nord total	49	Belgique	36	Papouasie-Nouvelle-Guinée	1
		Bulgarie	1	Samoa	1
Argentine	1	Chypre	1	Vanuatu	1
Brésil	11	Croatie	2	Océanie seule	1
Chili	2	Danemark	2	Océanie total	4
Équateur	1	Espagne	33	Total étranger	617

Tableau 2 : Nombre d'indications géographiques réparties par continent et par pays<sup>40</sup>

39 En dehors de ces divers cas, les études portant sur l'étranger en tant que tel ne sont pas prises en compte dans la *Bibliographie*.

40 Les mentions « Afrique seule », « Amérique du Nord seule », etc., correspondent à des études qui traitent d'un continent entier ou d'une vaste partie de celui-ci.

Le continent le plus étudié est, pour une bonne moitié des indications, l'Europe, suivi pour un quart par l'Afrique, le reste étant partagé entre l'Asie, un dixième, et les Amériques. L'Océanie, avec quatre indications regroupées en deux publications, est très éloignée, en distance comme en nombre d'études, de l'histoire de l'éducation française.

Sans grande surprise, les pays les plus étudiés sont les pays d'Europe. Ceux qui sont limitrophes de la France (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse, Italie, Espagne auxquels on peut ajouter le Royaume-Uni) totalisent 254 indications, soit 76,5 % des indications européennes et 36% des indications étrangères. Les 80 indications allemandes représentent, à elles seules, 24 % des indications européennes et 11,5 % des indications étrangères. Les notices proviennent ici très rarement de revues de sociétés savantes, mais surtout de revues ou d'ouvrages universitaires, français ou parfois étrangers. Les sujets abordés sont variés et traitent, entre autres, de l'histoire de l'éducation comparée, de l'enseignement du français à l'étranger ou de l'influence de la France dans l'enseignement. Un ouvrage de 2000, *Grammaire et enseignement du français*<sup>41</sup>, fait ainsi un tour d'Europe de l'enseignement du français à l'époque moderne en 26 articles. On observe aussi régulièrement des études sur l'éducation des pays occupés par la France durant la période révolutionnaire (Belgique, Pays-Bas, une grande partie de l'Italie et quelques territoires en Allemagne et en Suisse), comme *Sciences et Lumières à Mons, 1792-1802*<sup>42</sup>, paru en 2004, dont 11 articles sont consacrés à l'éducation. Les institutions françaises à l'étranger (École française d'Athènes, de Rome, Casa de Velázquez à Madrid, etc.) font aussi souvent l'objet de travaux.

En Afrique et en Asie, le principal thème abordé est celui la période coloniale. On peut estimer que 80 % des indications géographiques africaines et 66 % des indications géographiques asiatiques traitent de l'histoire de l'éducation coloniale. L'Algérie, par exemple, a suscité de nombreux témoignages et études sur la période 1945-1962. En nombre d'indications géographiques, elle fait jeu égal avec l'Italie, et les 65 indications algériennes représentent plus de 43 % des indications africaines et un peu plus de 9 % des indications étrangères. On peut notamment retenir les six articles de *L'École dans l'Algérie coloniale. Conformer ou émanciper ?*<sup>43</sup>, publié

---

41 Nico Lioce, Jan De Clercq, Pierre Swiggers (dir.), *Grammaire et enseignement du français, 1500-1700*, Louvain/Paris/Sterling, Peeters, 2000 (Orbis supplementa).

42 Marie-Thérèse Isaac (dir.), *Sciences et Lumières à Mons, 1792-1802*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2004 (Publication de la Classe de sciences). Voir le compte rendu *infra* dans ce numéro.

43 *L'École dans l'Algérie coloniale. Conformer ou émanciper ?*, Paris, SUDEL/UNSA Éducation, 2004 (Les Cahiers du Centre fédéral).

en 2004, ou bien les treize contributions de *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial, 1940-1962*<sup>44</sup>, paru en 2003. De même que pour l'Europe, les notices ne proviennent pas de revues de sociétés savantes mais principalement de revues ou d'ouvrages universitaires, français ou étrangers<sup>45</sup>, ou de témoignages d'anciens élèves, de professeurs, ou d'appelés du contingent durant la guerre d'Algérie.

Enfin, plus lointaines, les Amériques n'ont suscité entre 1998 et 2004 qu'une soixantaine d'études dans le champ de l'histoire de l'éducation française. Naturellement, le Canada, ancienne colonie française sous le nom de Nouvelle-France, est le pays américain le plus étudié. Ses vingt-sept indications représentent 41 % des indications américaines et 4 % des indications étrangères. Il est suivi par les États-Unis d'Amérique (17 indications) et par le Brésil (11 indications). Les sujets abordés relèvent surtout de l'histoire comparée à propos des États-Unis, et de l'influence de l'enseignement français dans le cas du Brésil. Les échanges fréquents et nombreux entre le Service d'histoire de l'éducation et les universités brésiliennes ont d'ailleurs pu stimuler, dans une certaine mesure, le travail des chercheurs brésiliens.

#### 4 - Les institutions et établissements

Lors de l'indexation, la mention d'une institution ou d'un établissement d'enseignement cité dans l'étude est systématiquement ajoutée à la suite de l'indication géographique. Les écoles ne proposant qu'un niveau primaire ou préélémentaire ne sont pas retenues. Des 3 269 indications, 994, soit un peu plus de 30 %, sont suivies du nom d'une institution ou d'un établissement. Au total, on dénombre 326 institutions différentes, dont 213 n'apparaissent qu'une seule fois (soit 65 % des 326 établissements, pour 21% des 994 indications), 72 qui apparaissent deux à quatre fois (22 %, pour 19 % des indications) et 41 qui apparaissent cinq fois et plus (13 %, pour 60 % des indications).

Comme en 1976-1980 et 1991-1995, la prépondérance de Paris et le monopole de l'enseignement supérieur restent remarquables entre 1998 et 2004.

44 Nicolas Bancel, Daniel Denis, Youssef Fates (dir.), *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial, 1940-1962*, Paris, La Découverte, 2003 (Textes à l'appui. Série Histoire contemporaine).

45 Notamment la revue *French colonial history*, de l'université du Michigan (États-Unis d'Amérique) ; créée en 2001, elle a publié durant ses trois premières années sept articles concernant l'histoire de l'éducation. Évoquons aussi la *Revue d'histoire maghrébine*, éditée en Tunisie par une fondation privée, qui publie de temps en temps des articles sur l'éducation durant la période coloniale française en Afrique du Nord.

Quatorze institutions figurent dans les dix premières places et, parmi elles, sept sont parisiennes (dont cinq établissements d'enseignement supérieur), trois se trouvent en région parisienne (dont deux établissements d'enseignement supérieur), quatre seulement sont situées dans d'autres régions françaises (et toutes sont des universités). L'université de Paris<sup>46</sup>, qui est l'institution la plus étudiée, compte 125 références, soit près de 13 % des 994 indications.

L'ancienneté de sa fondation et l'importance de son rayonnement intellectuel à l'époque médiévale font de l'université de Paris un objet d'étude privilégié aussi bien pour les chercheurs français qu'étrangers. Plus des deux tiers des études qui lui sont consacrées portent sur la période médiévale, notamment à travers des ouvrages collectifs internationaux comme *Nach der Verurteilung von 1277: Philosophie und Theologie an der Universität von Paris im letzten Viertel des 13. Jahrhunderts*<sup>47</sup>, publié en 2001. À la suite de l'université de Paris, on retrouve les deux autres établissements parisiens que l'on trouvait déjà en 1991-1995, l'École normale supérieure de la rue d'Ulm (40 indications) et le Collège de France (29). Ces deux institutions font régulièrement l'objet d'études historiques, notamment dans leurs revues « amies », les bulletins de l'*Association des anciens élèves, élèves et amis de l'École normale supérieure* et de la *Société des amis de l'École normale supérieure* et l'*Annuaire du Collège de France*.

Avec 29 et 24 indications, l'École spéciale militaire et la Maison royale de Saint-Louis (la première des institutions citées ici à ne pas être un établissement d'enseignement supérieur), qui ont occupé les mêmes locaux à Saint-Cyr-l'École à des époques différentes, arrivent troisième *ex-æquo* et quatrième. Si la première a particulièrement suscité l'intérêt des chercheurs lors de son bicentenaire en 2002<sup>48</sup>, la seconde est plus régulièrement étudiée et fait l'objet de plusieurs travaux chaque année. Les autres établissements de Paris et de la région parisienne, parmi les quatorze institutions les plus souvent traitées, sont l'École polytechnique (cinquième de la liste, avec 23 indications, notamment grâce à un ouvrage sur l'école

---

46 Sont incluses sous le terme « université de Paris » les universités parisiennes *intra muros* issues de la réorganisation universitaire de 1970-1971, c'est-à-dire les universités de Paris 1 à 7 et Paris 9.

47 Jan A. Aertsen, Kent Jr. Emery, Andreas Speer (dir.), *Nach der Verurteilung von 1277 : Philosophie und Theologie an der Universität von Paris im letzten Viertel des 13. Jahrhunderts. Studien und Texte. / After the condemnation of 1277: philosophy and theology at the University of Paris in the last quarter of the thirteenth century. Studies and texts*, Berlin/New York, Walter de Gruyter, 2001 (Miscellanea mediaevalia).

48 En 2002, l'École spéciale militaire a été l'objet de 21 travaux, dont 12 dans « Saint-Cyr, la société militaire, la société française », *Cahiers d'études et de recherches du musée de l'Armée*, n° 4.

durant la Seconde Guerre mondiale paru en 2000<sup>49</sup>), le Conservatoire de musique et de déclamation (septième, avec 20 indications, provenant toutes d'un ouvrage célébrant son bicentenaire qui a paru en 1999<sup>50</sup>), l'Institut national de recherche pédagogique (neuvième, avec 16 indications, dont la moitié concernent le Service d'histoire de l'éducation), l'École militaire et l'École normale supérieure de jeunes filles de Sèvres (dixièmes *ex-æquo* avec 14 indications).

En dehors de l'Île-de-France, quatre établissements se classent parmi les dix premiers : l'université de Strasbourg (troisième *ex-æquo*, avec 29 indications), l'université de Lille (sixième, avec 21 indications), l'université de Montpellier (huitième, avec 18 indications, voir plus haut) et l'université de Nancy (dixième, avec 14 indications)<sup>51</sup>. L'université de Lille, qui n'est venue à l'existence qu'en 1887, à la suite du transfert de l'université de Douai, est malgré tout l'objet de nombreuses études, contrairement aux universités de Lyon et de Nantes, qui peinent à trouver des historiens (respectivement trois et une seule indication), alors que les régions Rhône-Alpes et Pays de la Loire sont parmi les plus étudiées.

À l'étranger, l'École française d'Athènes (12 indications) et l'École française de Rome (5 indications) sont de loin les institutions qui inspirent le plus de travaux, hormis le cas particulier de l'ancienne école centrale du département de Jemmapes, à Mons (Belgique), évoquée précédemment, qui totalise 8 indications.

Dans le reste du classement, et en dehors des centres universitaires et des grandes écoles, citons notamment le Centre national d'études et de formation pour l'enfance inadaptée de Suresnes (7 indications), l'École des Roches de Verneuil-sur-Avre (7), le Prytanée national militaire de La Flèche (5) et le Lycée Louis-le-Grand de Paris (5).

Cette cartographie des thèmes et auteurs de l'historiographie de l'éducation met en évidence plusieurs caractéristiques de la recherche en ce domaine. Ainsi, la prépondérance parisienne et francilienne reflète le centralisme séculaire de l'enseignement français, qui a concentré dans cette région – avec leurs archives, donc avec les sources permettant de les étudier – une pléiade d'établissements destinés

49 Marc-Olivier Baruch, Vincent Guigueno (dir.), *Le Choix des X. L'École polytechnique et les polytechniciens, 1939-1945*, Paris, Fayard, 2000.

50 Anne-Marie Bongrain, Alain Poirier (dir.), *Le Conservatoire de Paris : deux cents ans de pédagogie, 1795-1995*, Paris, Buchet-Chastel, 1999.

51 Tout comme pour l'université de Paris, les termes « université de » recouvrent l'ensemble des universités d'une même ville issues de la réorganisation de 1970-1971.

à former les élites du pays et ayant par conséquent un rayonnement national, voire international. Ces établissements d'enseignement – supérieur, mais aussi secondaire ou technique – attirent ainsi tout naturellement l'intérêt des chercheurs, quel que soit leur lieu d'exercice ou de résidence, en France voire à l'étranger.

La cartographie témoigne naturellement aussi de la concentration francilienne des lieux de recherche dans le domaine de l'histoire et des sciences sociales qui s'observe plus généralement dans l'organisation de la recherche française. Mais, en histoire de l'éducation, la prépondérance parisienne est sensiblement moindre que dans d'autres secteurs, et la province s'y révèle beaucoup plus active. C'est que, par les thèmes qu'elle aborde comme par les acteurs qui s'y adonnent, l'histoire de l'éducation est une activité hybride, à la fois scientifique et culturelle. Comme discipline scientifique, elle participe aux grands courants de l'histoire sociale, culturelle et politique, et en partage les paradigmes. Comme activité culturelle, elle touche à la fois les enseignants, intéressés à chercher dans un passé géographiquement situé des repères sur l'évolution de leur métier et de leur public, et les citoyens des petites patries, locales ou régionales, dont l'école constitue l'équipement collectif le plus massivement implanté et fréquenté, donc le plus parlant à la mémoire.

Plus, sans doute, que beaucoup d'autres secteurs de la recherche historique, l'histoire de l'éducation bénéficie donc d'un ancrage régional relativement fort. Celui-ci n'est que partiellement dû au rôle joué par les universités de province, dont on note, par exemple, que l'intérêt qu'elles portent à leur propre histoire est considérablement inférieur à celui de leurs homologues des grands pays développés. Il tient davantage à l'activité et aux impulsions d'associations et de sociétés savantes, dans lesquelles les enseignants jouent traditionnellement un rôle important et dont certaines s'attachent, d'ailleurs, à valoriser des fonds patrimoniaux liés à l'école. La cartographie des publications les plus récentes montre que cet intérêt ne se dément pas, ce qui témoigne de l'existence d'une demande sociale réelle et diversifiée pour l'histoire de l'éducation.

Vincent ALAMERCERY

Service d'histoire de l'éducation (INRP)

vincent.alamercery@inrp.fr